

Union des Suisses de France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Union des Suisses DE FRANCE

★ ★ ★

Nice, le 2 décembre 1959.

A Messieurs les Présidents
des Sociétés suisses de France

Circulaire n° 1

MONSIEUR LE PRESIDENT
ET CHER COMPATRIOTE,

Les Sociétés suisses de Nice ont appris, avec un vif plaisir, que leur invitation avait été acceptée et que l'assemblée des délégués des Sociétés suisses de France, réunie à Royaumont le 14 mai dernier, avait décidé de tenir dans notre ville l'assemblée de mai 1960.

Nous en avons été flattés et nous ferons de notre mieux pour que cette réunion se déroule dans les meilleures conditions possibles. Le Comité d'Organisation, qui a été créé à cet effet, invité cordialement toutes les Sociétés à se faire représenter à cette assemblée, dont il vous soumet le programme.

Samedi 28 mai. — Assemblée des délégués à la Maison Suisse de Nice, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, et la présidence effective de M. Louis Fontaine, Président de la Société « Le Grütli », de Nice.

10 h. : ouverture des travaux,

12 h. : déjeuner en groupe,

15 h. : reprise des travaux,

18 h. : après la clôture de l'assemblée, notre Consul, M. G. Falquier, recevra, en sa résidence, les délégués et leurs épouses.

Dîner et soirée libres.

ORDRE DU JOUR

dicté, d'une part, par une décision de l'assemblée de Royaumont, et, d'autre part, par le problème le plus important discuté aux Journées des Suisses de l'étranger à Lausanne les 29 et 30 août 1959 :

- 1) Recherche des moyens propres à lutter contre le vieillissement des colonies suisses ; intéressement des jeunes.
- 2) Recherche des moyens propres à faire participer les isolés à l'Union des Suisses de France.
- 3) Divers.

Afin que la discussion du point 1) soit vraiment fructueuse, il est souhaitable que, dans une large mesure, les délégués se fassent accompagner de jeunes membres de leur Société. Il est d'ores et déjà probable, en effet, que M. Kurt Lüscher, chef du service des jeunes du S.S.E., pourra participer à nos travaux.

Dimanche 29 mai. — Une excursion facultative par autocars est prévue à l'intention des délégués et de leur famille ou accompagnateurs.

Le matin, Menton et Monaco, retour à Nice pour déjeuner. L'après-midi, suite de l'excursion, départ pour Antibes, Juan-les-Pins et Cannes, retour à Nice assez tôt pour donner à chacun le temps de dîner librement.

De 21 à 24 heures, réunion et soirée familiale à la Maison Suisse.

Ajoutons que les membres des Sociétés suisses de Nice se feront un plaisir de piloter, le samedi, les personnes accompagnant les délégués et ne prenant pas part aux travaux.

★ ★ ★

Nice devant célébrer, en mai 1960, le Centenaire de son Rattachement à la France et de la création du Département des Alpes-Maritimes, une affluence importante est prévue.

En temps voulu, nous demandons aux personnes qui prendront part à la réunion de s'inscrire, en vue de la retenue de leurs chambres.

Il importe cependant que nous ayons bientôt une idée suffisante de la participation à l'assemblée et nous demandons instamment à tous de nous faire connaître leur intention.

★ ★ ★

En vous remerciant par avance de ce que vous voudrez bien faire pour faciliter notre tâche et contribuer, par là même, au succès des Journées de Nice, et en vous assurant du plaisir que nous aurons à recevoir les délégués de votre Société, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et cher Compatriote, l'expression de nos sentiments patriotiques les meilleurs.

Comité d'Organisation
de l'Assemblée 1960,

Le Président :

R.-L. FONTANA.

N.-B. — Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à : Monsieur le Président, Union des Suisses de France, Maison Suisse, 4, Boulevard de Cimiez, NICE.

Les cotisations s'élevant à : Francs nouveaux 20.— devront être versées exclusivement au C.C.P. Marseille, n° 29.13.87, au nom de M. Robert Fontana, NICE.

★ ★ ★

« La Direction commerciale de la « S.N.C.F. prévoit une réduction de « 20 % sur les billets au plein tarif « pour chacun des parcours aller et « retour. Cette réduction de 20 % « est consentie aux Congressistes « ainsi qu'à leurs conjoints, enfants « mineurs ou filles non mariées. »
« Tous renseignements complémentaires à ce sujet seront donnés dans une prochaine circulaire. »